

# DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UN PAP

## RENTREE 2019

Madame, Monsieur,

Si votre enfant souffre de troubles des apprentissages, vous pouvez demander la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) afin qu'il puisse bénéficier d'aménagements ou d'adaptations pédagogiques. **Dans ce cas, veuillez renseigner au verso le volet 1 intitulé « Renseignements concernant l'élève » et transmettre sous pli confidentiel les documents suivants au médecin de l'établissement par l'intermédiaire du secrétariat du Principal.**

- bilan orthophonique datant de moins de 1 an à la date de la rentrée scolaire comportant un bilan de langage oral et/ou écrit quantitatif (étalonné avec pour chaque épreuve les résultats chiffrés de l'élève, les moyennes et les écart-types)
- et/ou bilan psychomoteur, ergothérapie, orthoptique, psychométrie, neuropsychologie...

Le bilan médical sera complété par un bilan réalisé par l'équipe pédagogique.

Le médecin examinera l'ensemble de la situation et transmettra un avis au chef d'établissement. Si l'avis est favorable, le Principal ou son représentant vous convoquera afin d'établir le PAP.

Pour les familles dont l'enfant bénéficiait déjà d'un PAP l'année scolaire dernière, celui-ci sera automatiquement reconduit et actualisé lors d'un entretien avec le professeur principal de votre enfant.

Le Principal

**Demande de Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**

**Année Scolaire : 2019/2020**

**VOLET 1 : Renseignements concernant l'élève**

**Mentions obligatoires à renseigner par l'élève (majeur) ou sa famille**

Nom et prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe :  M  F

Représentant(s) légal (aux) :

Nom et Prénom :  M.....  Mme.....  M.et Mme.....

Adresse(s) : .....

.....

.....

Ville(s) : .....

Téléphone(s) : .....

**Ecole ou établissement**

Nom et commune : ..... Classe : .....

**Projet mis en œuvre avant la demande de PAP:**

Un **PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) a-t-il été mis en place par les enseignants ?

non  oui (si oui, joindre le document)

Un **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation) a-t-il été mis en place antérieurement ?

non  oui (si oui, joindre le document)

**Accompagnement(s) existant(s) :**

Précisez les prises en charge anciennes ou actuelles : orthophonie, psychomotricité, psychologue...

**Autre(s) remarque(s) concernant le parcours de l'élève :**

Je, soussigné(e).....sollicite la mise en place d'un PAP (Article 37 de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013, circulaire n°2015-016 du 22.1.2015, BOEN n°5 du 29 janvier 2015).

Fait à.....le.....

**Signature du responsable légal de l'élève**